

*Si vous rencontrez des difficultés à la lecture de ce message, une version pdf est disponible en pj.*



*106 projets validés dans l'académie !*

*106 projets validés et soutenus par le Fonds d'Innovation Pédagogique.  
100 écoles, 41 collèges, 22 lycées mettent en œuvre un projet CNR validé.  
Plus de 30 000 élèves bénéficient des projets dans l'Académie de Paris.*

<https://www.ac-paris.fr/l-academie-de-paris-compte-deja-plus-de-100-projets-cnr-131313>

### 3 nouveaux projets validés

- De la webradio à l'EMI : le numérique au service d'une éducation moderne et exigeante
  - éducation aux médias par la création d'une webradio
  - éducation à la presse écrite par la création d'un journal d'école/
- Sciences et développement durable : une salle de sciences dédiée à l'expérimentation en partenariat avec la Recyclerie en élémentaire.
- "On écoute, on s'écoute" une webradio au service de l'égalité filles-garçons dans un collège.

Les projets validés sont visibles sur le site de l'académie : cliquez [ici](#)



**Zoom sur un projet CNR Education**

**Les espaces à scénarii en maternelle** pour renforcer les compétences langagières des élèves, enrichir le capital lexical en réception et en réception, via la mise en place d'espace de jeux symboliques, co-crées avec les élèves. Ce projet propose une approche fine des interactions entre les élèves, développant les compétences psycho-sociales et l'empathie. A découvrir [ici](#)

# Nouvelles informations 28/03/2024

## CNESCO

Comment un système éducatif prend en compte et évalue la dimension du bien être, du côté des élèves comme des personnels ?

Pour lire les préconisations du CNESCO, les ressources scientifiques et les projets innovants autour de l'axe bien-être :

<https://www.cnesco.fr/le-bien-etre-a-lecole/preconisations/>

À la suite de son [rapport scientifique sur la qualité de vie des élèves](#), publié en 2017, le Cnesco poursuit son analyse des **enjeux du bien-être à l'école, des politiques et des dispositifs qui peuvent y contribuer**. A cette analyse s'ajoute celle des possibilités d'action d'une école ou d'un établissement scolaire en faveur du bien-être des élèves, notamment à travers **l'organisation des espaces et du temps scolaire, mais aussi les questions de santé et du vivre ensemble**

Pour revoir la conférence de comparaisons internationales

<https://www.youtube.com/watch?v=v-GXV9Bkxpl&list=PLWZT1gcRUA4pFeBZYOC9pmFr3knuTMeUA>

## Journée de l'innovation 2024

14e édition – 15 mai 2024 – Reims, Centre de Congrès

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et l'académie de Reims organisent le **15 mai 2024** la quatorzième édition de la Journée nationale de l'innovation.

### L'édition 2024

La journée s'articulera autour du « Choc des savoirs » et de trois thématiques principales :

- Travailler les fondamentaux autrement
- Mettre les compétences psycho-sociales au cœur des apprentissages
- Enrichir la culture générale des élèves

Cet événement sera l'occasion de mettre en valeur l'engagement des équipes dans le dispositif *Notre école, faisons-la ensemble*.

**Toujours de nombreuses ressources sur l'espace M@gistere de la communauté « Notre Ecole, faisons-la ensemble » : [accéder à l'espace m@gistere](#)**

## Chercheurs en actes

Prix 2024 "Chercheurs en actes" du Conseil scientifique de l'Éducation nationale. Le prix Chercheurs en actes récompense les équipes pédagogiques qui s'appuient sur la recherche et l'expérimentation dans la réflexion sur leurs pratiques.

Éprouvées en classe avec un déploiement possible au sein d'autres établissements, ces initiatives visent à améliorer les connaissances et les compétences des élèves pour la réussite de tous.

Candidatures [jusqu'au 15 avril](#).

---

# informations pratiques

Pour déposer un projet :

Lien de connexion : [https://analyses-educenquete.adc.education.fr/DGESCO-B12/NEFE\\_depot/Deposant.htm](https://analyses-educenquete.adc.education.fr/DGESCO-B12/NEFE_depot/Deposant.htm)

Identifiant : Paris Mot de passe : KO68

Votre interlocutrice et référente académique CNR : [anna.coudart@ac-paris.fr](mailto:anna.coudart@ac-paris.fr)

Les notifications sont faites aux EPLE et, pour les écoles, au collège de proximité.